

<http://apden.org/Nouveaux-programmes.html>



Nouveaux programmes

- Menu central
- Actions
- L'A.P.D.E.N. répond à ...
-



Date de mise en ligne : lundi 28 septembre 2015

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Dans le cadre de la réforme du collège engagée en 2013, la FADBEN a toujours été force de propositions. Le questionnement sur la place des savoirs spécifiques de l'information-documentation a été engagé dès le 18 juin 2014, lorsque l'association a été auditionnée par le Conseil supérieur des programmes (CSP) [1]. A l'issue de cette rencontre, le CSP nous a invités à une lecture critique et propositionnelle de ce qui était alors la première version du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture. L'association professionnelle, à partir des travaux scientifiques et des pratiques des collègues, a précisé, à la fin de l'année 2014, les moyens d'une réponse aux enjeux associés à l'information et à la documentation. Concrètement, ces moyens ont été mis en avant sous la forme d'un curriculum en information-documentation [2], présenté par ailleurs de manière condensée au CSP, sous la forme d'une réponse à l'expertise demandée par Denis Tuchais, professeur documentaliste membre du GEPP pour le cycle 4 (5e-3e). En complément, le Wikinotions [3] a été actualisé et complété, pour venir contribuer à l'application des propositions formulées dans le curriculum.

Dans la continuité de la réforme, le CSP a publié un premier projet de programmes, en date du 13 avril 2015, avec des propositions pour l'Education aux médias et à l'information (EMI) [4], telle que cette demande est formulée dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013.

La FADBEN a alors présenté, en mai 2015, une analyse de ces programmes, avec des propositions d'amendement selon une approche spécifique à l'information-documentation [5]. Ce travail est malheureusement resté lettre morte, ce qui, au-delà de tout ressentiment, questionne sur la forme de cette construction des programmes : un groupe de travail très réduit au sein du CSP, un travail en urgence afin de réviser les programmes, une consultation auprès de l'ensemble des enseignants dont l'analyse oublie totalement les réponses des professeurs documentalistes [6].

Le constat est brutal. Dans la publication du 18 septembre 2015 [7], le programme pour l'EMI est réduit au seul cycle 4 et ne tient qu'en deux pages et demi qui rendent vaines les conclusions que nous avons formulées au mois de mai. La question des responsabilités inquiète même, quand les professeurs documentalistes sont cités après "les professeurs de toutes les disciplines", dans ce qui fait pourtant le coeur de la mission pédagogique des premiers, ou encore quand on favorise le cadre des EPI, renvoyant alors à des apprentissages essentiellement interdisciplinaires et non systématiques.

On sait à ce niveau l'insuffisance du nombre de postes de professeurs documentalistes, de même que l'inégalité de traitement statutaire avec les autres enseignants, dont les premières interprétations du décret du 20 août 2014 relatif aux *obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré*, par les chefs d'établissement ou les inspecteurs académiques, sont le reflet, sans considération pour le travail de préparation et d'évaluation des séances reconnu dans ce même décret.

Au sujet du contenu de l'EMI, si l'on peut juger heureuse la distance prise avec les domaines du Socle commun, qui ne structure plus ces programmes, on ne peut que rester perplexe devant le choix de nouveaux axes, au-delà des trois axes présentés dans l'*incipit* (inspirés des quatre axes présentés par le GRCDI et repris par la FADBEN pour le curriculum). La disparition des notions est un véritable recul, dans les objectifs d'apprentissages, et l'absence de progression plus fine rend ce programme inconsistant, accessoire, dépendant des autres disciplines quand il devrait être complémentaire. Notons enfin que les "compétences" présentées sont essentiellement procédurales, davantage encore que dans le projet initial en raison de la disparition des notions.

Cette forme de dépendance et le manque d'initiative qui en découle se retrouve au-delà de l'EMI, notamment dans les programmes de Français, de SVT et d'Histoire-géographie. Si l'on peut se féliciter que le professeur documentaliste soit plus particulièrement en charge des apprentissages liés à la recherche et au traitement de l'information (p.124 et p.339), de même que l'on reconnaît son rôle majeur (p.308) il n'en reste pas moins tributaire des programmes disciplinaires reconnus et institués. Or l'on sait l'importance que joue dans ce contexte la qualité

des relations entre enseignants. Et si l'on peut espérer que le travail en équipe fonctionne, il est évident que cela ne sera pas toujours le cas, au préjudice des élèves qui risquent de se trouver freinés dans leurs apprentissages, quand ces derniers pourraient tout simplement n pas être abordés, par manque de temps ou faute d'une réelle reconnaissance des enjeux et des savoirs apportés en réponse, par des professeurs dont ce n'est pas l'enseignement.

Depuis l'audition de la FADBEN, voilà quinze mois, nous constatons dans la publication des textes qui émanent du CSP un déclasserement systématique des enjeux et savoirs qui ressortent de l'information-documentation, aujourd'hui sous-évalués dans les programmes. Le hiatus que nous observons entre une prise de conscience des objets informationnels et médiatiques et la faiblesse des moyens mis en oeuvre pour y apporter une réponse pédagogique est incompréhensible. Aussi, une nouvelle fois, la FADBEN appelle le CSP, la DGESCO et le Ministère à reconnaître la qualité de l'engagement des professeurs documentalistes pour la réussite des élèves.

[1] Article disponible sur <http://www.apden.org/La-FADBEN-devant-le-CSP.html>

[2] Article disponible sur <http://www.apden.org/Vers-un-curriculum-en-information-346.html>

[3] <http://www.apden.org/wikinotions>

[4] Projet disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid87938/projets-de-programmes-pour-l-ecole-elementaire-et-le-college.html>

[5] Article disponible sur <http://www.apden.org/Projets-de-programmes.html>

[6] Synthèse téléchargeable sur
http://eduscol.education.fr/consultations-2014-2015/wp-content/themes/eduscolwp/blocks/load_file.php?file_id=234

[7] Publication disponible sur http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/22/9/programmes_cycles_2_3_4_469229.pdf ->
http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/22/9/programmes_cycles_2_3_4_469229.pdf